

Evaluation de l'ambiance thermique



Les objectifs :

- évaluer l'ambiance thermique (froide / chaude) selon le secteur d'activité de l'entreprise et l'activité physique de l'opérateur,
- vérifier que les valeurs fixées par les recommandations ne sont pas dépassées,
- proposer la mise en place d'actions de prévention collective / individuelle.

Pourquoi nous solliciter ?

Si vous avez des plaintes de la part des salariés, ou pour des conseils sur les préventions collectives et individuelles.



La démarche :

- effectuer une pré-visite afin d'identifier les postes de travail et d'organiser le mesurage,
- analyser l'activité en vue de l'interprétation des résultats,
- réaliser le mesurage (T° sèche, T° humide, T° globe, humidité relative, vitesse de l'air),
- déterminer le métabolisme énergétique et l'isolement thermique vestimentaire,
- transmettre un rapport d'intervention avec l'interprétation des résultats selon des abaques, la réglementation ou des recommandations et proposer des actions de prévention.

Pour qui ?

Les entreprises de tous secteurs d'activité dont les salariés sont potentiellement exposés

Les intervenants ?

Le technicien de prévention

La durée ?

Variable selon le nombre de situations de travail et/ou zones à évaluer



Les résultats sont spécifiques aux conditions existantes le jour du mesurage, dans des conditions de fonctionnement et d'activités précises.